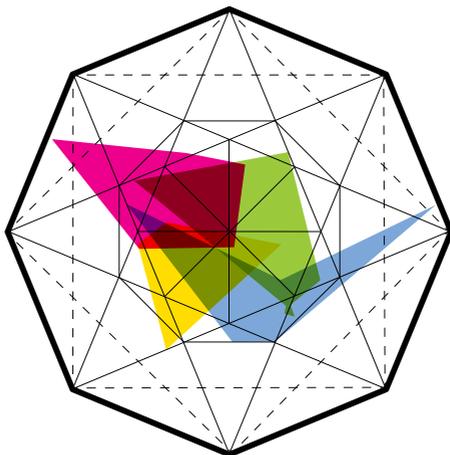


**LE  
GRAND  
RDV  
DE LA MÉTROPOLE**



Actes de l'atelier N°1  
**Emplois verdissants :**  
**L'exemple de la filière bâtiment**

Champ d'emplois  
Économie verte et circulaire

CONSEIL   
**DEVELOPPEMENT**  
GRAND LYON

Atelier  
organisé dans le cadre  
de la démarche  
« Le Grand rendez-vous  
de la Métropole »  
le 10 février 2016 à l'École  
Nationale des Travaux Publics  
de l'État (ENTPE)

[www.legrandrendezvous.millenaire3.com](http://www.legrandrendezvous.millenaire3.com)

Ce document est un support de réflexion, il a pour vocation d'être un point de repère pour prolonger le travail débuté lors de l'atelier

## QU'EST-CE QUE LE GRAND RDV ?

### Une thématique

Quelles activités, quels emplois demain dans la métropole ?

Freins, atouts, leviers

### Des champs d'emplois

Numérique et vie quotidienne  
Activités culturelles et créatives  
Économie du bien vieillir  
Économie verte et circulaire

### Des ateliers

Ces ateliers sont organisés sur le territoire afin d'approfondir la réflexion autour des champs d'emplois en s'ouvrant aux acteurs du territoire.

### Un événement

SAMEDI 19 NOVEMBRE 2016

## POURQUOI LA THÉMATIQUE DE L'ÉCONOMIE VERTE ET CIRCULAIRE ?

C'est une **transformation «diffusante»**, à large spectre et qui peut concerner un champ étendu d'emplois. Ce secteur présente donc de réels gisements d'emplois (à l'heure actuelle, on estime que les métiers verts et verdissants représentent environ 400 000 emplois en Rhône-Alpes), qui sont une **réelle opportunité pour tous** car accessibles à tous les niveaux de qualification.

### Emplois verdissants

Ce terme définit les métiers dont la finalité n'est pas environnementale mais qui intègrent de nouvelles «briques de compétences» pour prendre en compte de façon significative et quantifiable la dimension environnementale dans le geste métier»

### Emplois verts

Emplois qui réduisent sensiblement les incidences négatives de l'activité économique sur l'environnement et qui, en dernier ressort, assurent la viabilité des entreprises et des économies.

## POURQUOI L'EXEMPLE DU BÂTIMENT POUR PARLER DES EMPLOIS VERDISSANTS ?

### La transition énergétique concerne en premier lieu les bâtiments

Pollutions et réchauffement climatique nécessitent de faire évoluer les usages. Plus encore que d'autres secteurs, le bâtiment est pleinement concerné. Les constructions nouvelles et les rénovations doivent à la fois respecter des enjeux énergétiques (isolation, basse consommation, etc.) et environnementaux (matériaux non polluants, traitement des déchets, etc.).

### Un contexte réglementaire porteur

Pour accélérer cette transition, un cadre législatif et réglementaire a émergé aux échelons européen et national. Grenelle de l'environnement, loi de transition énergétique pour la croissance verte, etc., définissent autant de cadres politiques qui sont déclinés localement et qui favorisent le verdissement des emplois du bâtiment.

### Des besoins grandissants

À l'heure actuelle, déjà 40 % des emplois verdissants sont issus de la filière du bâtiment. Ce chiffre devrait continuer à augmenter, dans la mesure où la mutation amorcée touche de plus en plus de métiers différents et suscite des besoins forts en formation et en structuration des différentes filières du bâtiment, qu'il s'agisse d'expertise énergétique, de matériaux, de maîtrise d'ouvrage, etc.

# Actes de l'atelier

## Synthèse des freins, atouts et leviers pour développer les emplois verdissants

Ces actes ont vocation à être améliorés et complétés par vos contributions sur le document collaboratif en ligne de l'atelier (Framapad disponible sur le site du Conseil de développement) et par le travail des groupes regards transversaux du Conseil de développement (formation et transmission des savoirs, jeunes, quartiers et personnes en situation de précarité).

## FREINS À LEVER

### PUBLIC ET PRIVÉ : DEUX MARCHÉS DISTINCTS

Si les bailleurs sociaux sont mieux armés, les particuliers (propriétaires en habitat individuel ou collectif) sont peu informés, peu actifs et difficile à mobiliser. De plus, les coûts d'investissement sont importants pour un retour sur le long terme et passent souvent après les besoins immédiats.

### DES PROFESSIONNELS PARFOIS ISOLÉS ET FRILEUX

Certains professionnels craignent une perte de savoir-faire traditionnel au profit de la numérisation, des préconisations des fabricants ou de la robotisation. Souvent isolés, les artisans communiquent peu et ne sont formés ni aux enjeux liés à la rénovation énergétique, ni aux missions de conseil et d'accompagnement, ni aux nouvelles solutions.

### UNE FORTE ÉVOLUTIVITÉ DES MÉTIERS ET DES MATÉRIAUX

Métiers et matériaux évoluent vite, ce qui nécessiterait plus d'agilité des filières de formation et d'emploi pour s'adapter aux niveaux de technicité et de qualification qui augmentent (numérique, gestion des déchets, etc.).

### UN CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE DES MATÉRIAUX PEU PROPICE

La filière matériaux est fortement influencée par les lobbies industriels (obsolescence programmée, coûts élevés, etc.) et pâtit du manque de recul sur le comportement des nouveaux matériaux dans la durée. Le contexte réglementaire est encore un frein lorsque la multiplication des normes brouille la lisibilité d'un secteur qui ne dispose pas d'un langage commun.

## ATOUPS À DÉVELOPPER

### UN CADRE RÉGLEMENTAIRE NATIONAL ET EUROPÉEN PORTEUR

Directives et lois soutiennent le développement de bâtiments « économes » et ont favorisé les mesures d'incitation fiscale. L'éco-prêt logement social (éco-PLS), par exemple, permet d'accéder à des financements pour la rénovation énergétique de logements sociaux. Le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) s'adresse, lui, aux particuliers qui engagent dans des travaux d'isolation ou investissent dans des équipements fonctionnant aux énergies renouvelables.

### UNE PRISE DE CONSCIENCE CROISSANTE

Le réchauffement climatique a conduit de nombreux acteurs à communiquer sur la transition énergétique et les questions environnementales, notamment dans les écoles. Ils fédèrent, innovent et portent aujourd'hui un discours fort. Parmi eux, la Métropole de Lyon, l'ALE, les régies, les pôles de compétitivité, les clusters, label Éco-artisan, etc.

### UNE FOCE DE FRAPPE LOCALE FORMATION INITIALE ET PROFESSIONNELLE

La métropole est riche en lieux de formation capables de répondre aux besoins. L'inventaire précis en reste cependant à faire.

### LA FILIÈRE BÂTIMENT POSSÈDE DES GISEMENTS D'INNOVATION

Certains de ces gisements restent à investir, au niveau :

- conception, en capitalisant sur le Building Information Modeling (BIM), outil numérique collaboratif impliquant l'ensemble de la filière.
- construction, en intégrant au processus de choix les informations disponibles sur l'énergie grise et la recyclabilité des matériaux.
- exploitation et usage, en facilitant l'appropriation des logements et de leurs fonctionnalités par les habitants.
- déconstruction, en intégrant les notions de réparabilité et de recyclabilité, dans une logique circulaire.

## LEVIERS D'ACTION

### CRÉER UN CLIMAT DE CONFIANCE ENTRE LES ACTEURS PROFESSIONNELS PAR L'ORGANISATION DE RÉSEAUX

Organiser la filière, amont et aval, du bâtiment autour du BIM et mettre en réseau les initiatives et les petits artisans à l'échelle du territoire suppose d'instaurer de la confiance mutuelle.

### FAIRE LA PREUVE PAR L'EXEMPLE

Communiquer autour des réalisations exemplaires présentes sur le territoire pour montrer à la profession et aux clients que «ça marche».

### UTILISER LA COMMANDE PUBLIQUE

Faciliter l'accès des professionnels à la commande publique permet de dynamiser le marché et de donner l'exemple. Pour cela, il faut former les décideurs publics aux enjeux et possibilités de l'éco-rénovation et des filières locales, notamment le bois.

### MIEUX INFORMER ET ACCOMPAGNER LE PUBLIC HABITANT

Des actions en direction des particuliers, pour les mobiliser, en expliquant les gains environnementaux, économiques et patrimoniaux, et en clarifiant les parcours du propriétaire (maisons individuelles) ou copropriétaire (habitat collectif), etc. Des actions de promotion des acteurs existants, comme les collectifs de copropriétaires ou les associations syndicales de lotissements. Des actions à imaginer en direction des locataires pouvant peser sur les décisions des propriétaires.

### DÉVELOPPER LES LEVIERS FINANCIERS

Déconnecter financements et conditions de revenus, et faciliter l'accès des copropriétés aux emprunts grâce, par exemple, à des partenariats avec les banques.

### ADAPTER LES CONTENUS DE FORMATION EN LIEN AVEC LES ENTREPRISES

Faire monter les formations en qualification et les adapter aux compétences nécessaires à l'exercice des métiers verdissants du bâtiment. Deux pistes concrètes : regroupement virtuel de tous les niveaux et filières des métiers du bâtiment dans un «campus des métiers». Faire travailler acteurs de formation et entreprises en lien avec un médiateur s'appuyant sur un cadre politique structurant (ex. Maison de l'emploi).

### MIEUX UTILISER LES OUTILS RÉGIONAUX D'INFORMATION

Faire connaître le Prao pour informer jeunes, demandeurs d'emploi, et acteurs de l'emploi des nouvelles opportunités de métiers.

### FAIRE ÉMERGER DES MÉTIERS DE «CONSULTANTS EXTERNES» OU DE MÉDIA TEURS/FACILITATEURS

Des professionnels qui apportent conseil et expertise aux particuliers, aux régies, aux bailleurs sociaux, etc., en amont et durant les travaux, éventuellement en assurant une AMO, ainsi qu'en accompagnement à l'exploitation et à l'usage.

**LABEL ÉCO-ARTISANS**, regroupant des artisans formés à la rénovation énergétique.

**DORÉMI** : outil de formation-action des artisans intervenant sur la rénovation des maisons individuelles.

**PLATEFORME ÉCO-RENOV'** : service de la Métropole de Lyon, pour accélérer la rénovation énergétique des propriétés et copropriétés privées.

**MAISON DE L'EMPLOI** : propose des formations aux métiers verdissants.

**PRAO** : diffuse de l'information sur les métiers verdissants.

**BUILDING INFORMATION MODELING (BIM)** : outil numérique collaboratif de conception et d'organisation de projet de construction impliquant l'ensemble de la filière.

ILS LE FONT DÉJÀ !

# Synthèse des propos des trois témoins

Ces 3 témoins ont été choisis pour illustrer le potentiel du secteur du bâtiment à entraîner le développement d'emplois verdissants, emplois accessibles aussi bien aux hauts diplômés qu'aux ouvriers.

**Sylvain GODINOT**

Directeur de l'Agence locale de l'énergie de l'agglomération lyonnaise (ALE) [www.a-le-lyon.org](http://www.a-le-lyon.org)

### **ALE, UNE ASSOCIATION INSTITUTIONNELLE D'EXPERTISE ET D'ANIMATION TERRITORIALE**

L'Agence locale de l'énergie de l'agglomération lyonnaise (ALE) a été fondée avec le soutien, notamment, de l'ADEME, de la région Rhône-Alpes, de la Métropole de Lyon et de la Commission européenne. Sa mission est double. D'abord, animer des échanges à l'échelon local sur les questions d'énergie, en associant tous les acteurs qui souhaitent participer à la transition énergétique (énergéticiens, collectivités, fédérations professionnelles, bailleurs sociaux, chercheurs, etc.). Ensuite, conduire des actions d'animation et de sensibilisation aux enjeux énergétiques et d'accompagnement technique et méthodologique des acteurs.

### **ÉCORÉNO'V, LA PLATEFORME LOCALE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT PRIVÉ**

Écoréno'v est un service de la Métropole de Lyon, soutenu par la région Auvergne-Rhône-Alpes et l'ADEME, pour accélérer la rénovation énergétique des propriétés et copropriétés privées. Dans ce dispositif, l'ALE offre de l'information et du conseil technique aux particuliers. Écoréno'v est le fruit du contexte réglementaire (Plan climat, Grenelle de l'environnement, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte). Mais, si le cadre réglementaire a un impact fort sur la production et l'organisation d'outils institutionnels, il a peu de poids

sur les particuliers et les artisans, pour lesquels il convient de mobiliser d'autres arguments. Quatre, en particulier, offrent un levier efficace. L'argument environnemental. Le constat du réchauffement climatique qui s'accélère et de la pollution atmosphérique pèse sur les motivations. Si les acteurs de l'industrie ont été contraints à évoluer, ce n'est pas encore le cas des particuliers pour lesquels il reste beaucoup à faire. L'argument économique. Acquittant le prix d'énergies importées, la facture énergétique des ménages abonde des flux financiers dirigés vers l'étranger. Cela ampute d'autant les flux qui pourraient être dirigés vers l'économie locale, dans des travaux de rénovation, stimulant l'emploi. L'argument social. Une partie de la population peine à régler ses factures et doit arbitrer entre plusieurs postes, sacrifiant parfois le chauffage à l'alimentation. L'argument des valeurs, enfin, dans un contexte culturel et sociétal nouveau. Les choix d'achat sont en partie motivés par des valeurs. Celles de l'environnement progressent, et les particuliers préfèrent de plus en plus investir dans un logement durable que dans une nouvelle voiture ou une piscine.

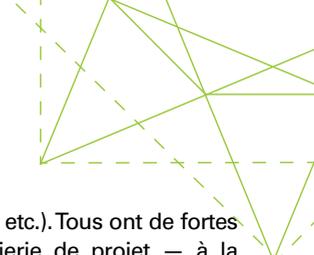
La plateforme Écoréno'v compte deux axes, l'un pour les maisons individuelles, DORéMI, l'autre pour les copropriétés.

### **DISPOSITIF OPÉRATIONNEL POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES MAISONS INDIVIDUELLES (DORÉMI)**

Les maisons individuelles donnent souvent lieu à de petits chantiers qui ne bénéficient pas de la même expertise que les grosses opérations pilotées par un architecte. DORéMI est un dispositif de groupement informel d'artisans, accompagnés par un formateur en rénovation. Tous peuvent ainsi travailler ensemble pour produire un projet de rénovation énergétique cohérent et fournir la meilleure offre de devis. L'enjeu « métiers verdissants » est ainsi de savoir comment des métiers classiques du bâtiment vont affiner leurs compétences énergétiques et pouvoir travailler ensemble. De ce point de vue, il faut encore accroître le nombre d'artisans à faire monter en compétence et unifier le discours des artisans intervenant sur le même chantier.

### **L'AXE COPROPRIÉTÉ**

Les copropriétés bénéficient presque systématiquement d'un maître d'œuvre, souvent un architecte, ainsi que de professionnels qui peuvent apporter conseil ou expertise



(ALE, syndic, audit énergétique, etc.). Tous ont de fortes compétences mais, une ingénierie de projet — à la fois financière et sociale — aiderait les copropriétaires dans des décisions souvent complexes à prendre. Ce métier d'accompagnateur de copropriété doit encore être formalisé en tant que tel pour pouvoir émerger véritablement mais, à terme, il sera probablement intégré aux prestations des acteurs existants, syndics ou entreprises générales de travaux.

## **Gilbert STORTI**

Responsable du service Environnement et Patrimoine de la Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) Rhône-Alpes  
<http://rhonealpes.capeb.fr/>

### **RÉSEAU PATRIMOINE, ENVIRONNEMENT, MÉTIERS, MATÉRIAUX (PEMM)**

Avec l'aide de l'État, la CAPEB a aidé à la structuration de la filière bâtiment en formant les petites entreprises artisanales de moins de 10 salariés via le réseau PEMM. La CAPEB a ainsi fait monter en compétence des professionnels de différents corps d'état (électriciens, couvreurs, etc.) sur les questions de patrimoine, d'environnement, de matériaux... Il s'agit par exemple de leur donner une meilleure culture relative aux contextes architecturaux dans lesquels ils interviennent. Quels matériaux utiliser pour rénover un bâtiment Renaissance ? Quels procédés mettre en œuvre ? Etc. Un enjeu d'autant plus important que ces artisans engagent leur responsabilité pour une durée de 10 ans. Dans la foulée, a été créé le label Eco-artisan, qui identifie les artisans compétents en matière d'efficacité énergétique.

### **ÉCO-ARTISAN**

Le label Éco-artisan permet à chaque artisan de se former aux enjeux énergétiques, mais aussi d'apprendre le langage de l'autre, et donc de pouvoir travailler plus facilement avec les autres corps de métier. Cette culture commune de base est un des fondements d'une approche plus efficace de la rénovation des bâtiments. La formation Éco-artisan compte aussi une formation au numérique, notamment aux trois logiciels de diagnostic thermique que tous les artisans ne maîtrisent pas encore. Ils peuvent désormais analyser un bâtiment existant, documenter leur constat en proposant systématiquement un diagnostic, orienter les particuliers dans leurs travaux, etc. Enfin, ils doivent faire une réception formelle des travaux afin de bien signaler le moment à partir duquel s'enclenche la garantie décennale.

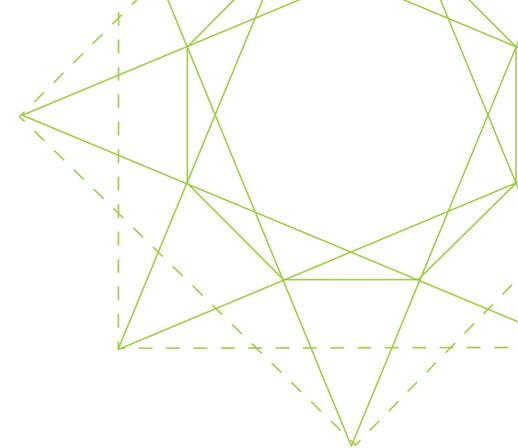
Une formation importante car, pour survivre sur un marché concurrentiel, les petites entreprises ont intérêt à se regrouper et à travailler ensemble, par exemple grâce à des outils comme Atouts groupement ou des plateformes énergétiques.

### **MATÉRIAUX : LA TRANSFORMATION MAJEURE DE CES DERNIÈRES ANNÉES**

Les matériaux évoluent rapidement et leur choix est crucial. Les nouveaux matériaux ont des caractéristiques, propriétés et des destinations particulières que les artisans doivent apprendre à maîtriser afin d'être en capacité de bien les préconiser et les utiliser. Le bois, par exemple, a des propriétés intéressantes et permet, en outre, de renforcer l'économie de proximité.

### **L'ÉNERGIE « GRISE », UNE DONNÉE À MIEUX PRENDRE EN COMPTE**

L'énergie grise désigne la quantité d'énergie utilisée tout au long du cycle de vie d'un matériau, de sa production à son recyclage, en passant par l'extraction, la transformation, la fabrication, le transport, la mise en œuvre et l'entretien. C'est une donnée indispensable pour celui qui souhaite calculer l'impact environnemental de ses travaux. Aujourd'hui, la CAPEB souhaite développer l'information des particuliers et que l'impact carbone et de l'énergie grise soit mentionné sur les devis. Cela fournit un élément de choix supplémentaire au client qui, au-delà du coût des travaux peut aussi évaluer son impact sur l'environnement et sur l'économie, l'évaluation de l'énergie grise tenant compte de l'économie circulaire, des emplois locaux, etc.



## **Françoise ROLLAND**

**Chef de projet Emploi  
Climat Énergie  
à la Maison de l'emploi et  
de la formation de Lyon  
[www.mdef-lyon.fr](http://www.mdef-lyon.fr)**

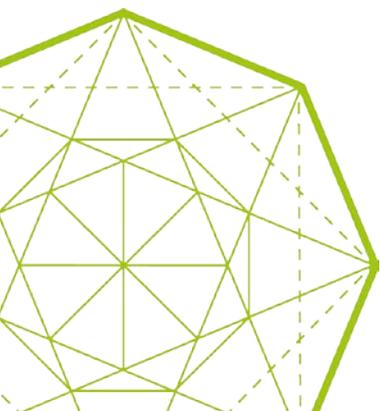
La mission est animée sur le territoire de la Métropole de Lyon depuis 2011, suite à l'appel à projet de l'ADEME pour adapter les compétences des professionnels du bâtiment aux enjeux énergétiques et environnementaux. Le principe est de privilégier une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, c'est-à-dire d'anticiper sur les besoins à moyen terme des entreprises. Si de nouveaux métiers apparaissent, ce sont surtout les compétences qui évoluent. L'enjeu est donc d'adapter le marché de l'emploi et d'anticiper la transformation des métiers du bâtiment

### **LE PARTENARIAT, UN LEVIER EFFICACE SUR LEQUEL S'APPUYER POUR ADAPTER L'EMPLOI**

Depuis 2011, la Maison de l'emploi travaille systématiquement avec des partenariats.

L'un est conclu avec les trois PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi) de la région, qui concentrent un important vivier de personnes en recherche d'emploi ou en demande de conversion professionnelle souhaitant aller vers ces emplois verdissants.

La Maison de l'emploi travaille également avec les acteurs locaux d'insertion, de formation et d'emploi très dynamiques. Dans le cadre du Plan climat énergie de la Métropole, elle a créé des groupes projets qui rassemblent des partenaires institutionnels, des acteurs socio-économiques et de la filière du bâtiment, professionnel de l'emploi, de la formation, du champ de l'économie sociale et solidaire, etc. Aujourd'hui, ces professionnels ont développé une compréhension commune des enjeux et peuvent se parler, se comprendre et agir ensemble. Un vrai challenge si on tient compte de la diversité des cultures professionnelles.



### **IDENTIFIER LES BESOINS À MOYEN TERME**

Pour cartographier les besoins en compétences, la Maison de l'emploi a consulté les entreprises, avec l'aide de la fédération du bâtiment, pour leur poser des questions comme : « De quelles compétences avez-vous besoin aujourd'hui, demain et après-demain ? Avez-vous des projets de recrutement ? Si oui, sur quel poste ? Etc. ». Cette façon d'investiguer permet de comprendre la dynamique de l'emploi du bâtiment. Elle s'est notamment aperçue que les entreprises avaient des besoins en ouvriers qualifiés, sur l'étanchéité à l'air et l'eau, l'isolation thermique par l'extérieur, et le bardage. À partir de ce diagnostic, il a été possible de travailler avec les acteurs de formation pour adapter les qualifications des demandeurs d'emploi. Un travail sur mesure qui permet de mieux faire coïncider offre et demande du marché de l'emploi du bâtiment.

### **UTILISER LES OUTILS RÉGLEMENTAIRES**

Les outils réglementaires, comme le plan Climat Énergie, ou les dispositifs publics, comme les PLIE, facilitent l'organisation des acteurs. De même, les clauses des marchés publics, comme la clause sociale, peut aider les professionnels en parcours de formation dans les métiers verdissants à intégrer des chantiers de rénovation des bâtiments publics.

### **SAVOIR-FAIRE ET FAIRE SAVOIR**

Dans un marché qui évolue rapidement, l'information est un enjeu important. Il est indispensable de communiquer sur les besoins, la nature des métiers, des compétences, etc., notamment en direction des futurs professionnels. La Maison de l'emploi organise donc de la veille, des rencontres de formation collective, avec les acteurs de formation et les entreprises qui accueillent des demandeurs d'emploi ou des personnes qui souhaitent se reconverter, participe aux salons type Mondial des métiers, etc. La Maison de l'emploi a notamment répertorié 20 métiers du bâtiment durable, qui présentent le plus de potentiel et de besoins.

## **CES TROIS INTERVENTIONS ONT ÉTÉ COMPLÉTÉES PAR CELLES DE :**

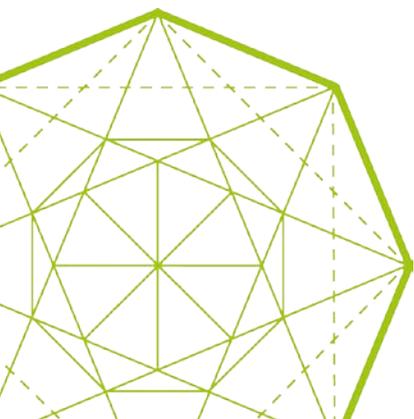
**Nicolas BOUSCASSE**  
Vice-président délégué à l'Administration de Biens - FNAIM

**Daniel GODET**  
Président d'ABC HLM

*Le premier représente les commanditaires privés de travaux, habitat individuel et copropriétés, le second, les bailleurs sociaux.*

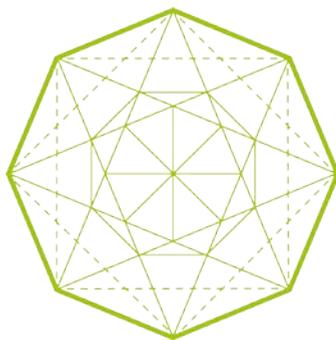
**NICOLAS BOUSCASSE** fait remarquer que les syndicats professionnels avancent sur les enjeux de l'éco-rénovation auxquels ils sont encore peu formés. Cependant, le marché de l'éco-rénovation procède de la demande, le client qui, lorsqu'il est un particulier, a des difficultés à investir dans des travaux souvent chers. Un ravalement de façade en éco-rénovation peut coûter le double du prix d'un ravalement traditionnel. Les particuliers rechignent également à porter les choix de construction faits dans les années 50 ou 60 et se résignent. Cette forme de fatalité constitue une réelle inertie. Par ailleurs, la complexité des dispositifs d'aide ne favorise pas le passage à l'acte des copropriétaires qui pourraient bénéficier de la création d'un guichet unique.

**DANIEL GODET** plaide pour une maîtrise environnementale globale, qui ne se limite pas à la conception et la construction, mais intègre également l'exploitation des bâtiments et leur usage par les occupants. Si les deux premiers points sont assez bien maîtrisés aujourd'hui, les deux derniers le sont beaucoup moins. Or si les quatre ne sont pas réunis les performances énergétiques ne progressent pas car la mauvaise exploitation et usage ont des coûts supérieurs aux économies faites lors de la conception-construction. Il faut donc travailler autrement pour les créer des métiers d'accompagnement à l'exploitation et à l'usage.



# Liste des participants

Atelier « Emplois verdissants : l'exemple de la filière bâtiment »  
10 février 2016 à l'ENTPE



## Ils ont contribué à la préparation de l'atelier :

Romain BILLARD, Catherine CLANCY, Stéphanie COCHET, Anne-Marie COMPARINI, Arnaud STRAPPE, membres du Conseil de développement ; Angela LANTERI (Métropole de Lyon), Raphaël YOUSOUFIAN (Métropole de Lyon)

## Coordination générale :

Service Participation et Implications Citoyennes – Métropole de Lyon

Animation : Julie MAUREL

**BALAGUER** Didier

Entreprise PIC

**BARDEL** Maurice

Membre du Conseil de développement

**BARTIER** Jacques

Membre du Conseil de développement

**BÉARD** Jocelyne

Membre du Conseil de développement

**BEAU** Patrick

Membre du Conseil de développement

**BERNOUD** Anne

Membre du Conseil de développement

**BORDON** Fabien

Métropole de Lyon / Direction de la Planification et des Politiques d'Agglomération

**BOUZOUINA** Louafi

Chercheur

**CASATI** Régis

Membre du Conseil de développement

**CLANCY** Catherine

Membre du Conseil de développement

**COCHET** Stéphanie

Membre du Conseil de développement

**COLONGO** Denis

Membre du Conseil de développement

**COMPARINI** Anne-Marie

Membre du Conseil de développement

**COSTE** Paul

Membre du Conseil de développement

**DARRIEUMERLOU** Nathalie

Membre du Conseil de développement

**DUPRAZ** Françoise

ENTPE - Responsable de la Logistique

**ENJALBERT** Vincent

Membre du Conseil de développement

**FEUGÈRE** Jean-Philippe

Membre du Conseil de développement

**FOUCHER** Bertrand

Membre du Conseil de développement

**FRADET** Bruno

Entreprise PIC

**FRANGULIAN-LEVÊQUE** Nathalie

Administratrice datBIM

**GERVAIS** Christian

Responsable association

**GODET** Daniel

Grand Lyon Habitat

**HAAR** Guillaume

Membre du Conseil de développement

**HERPIN** Isabelle

Membre du Conseil de développement

**JACOT** Henri

Membre du Conseil de développement

**LENNON** Corinne

Immobilier

**LESNE** Benoît

Etudiant

**LESORT** Didier

ENTPE - Directeur

**MAINIÉ** Olivier

Citoyen

**MÉRIAU** Anne-Laure

Membre du Conseil de développement

**MICHEL** Martine

ENTPE - Secrétaire générale

**PASTOR** Christian

Citoyen

**PERRO** Alexandra

Citoyen

**POTHIN** Georges

Membre du Conseil de développement

**RIBES** Johann

Etudiant

**ROCHAT** Joël

Membre du Conseil de développement

**ROCHE** Hélène

Membre du Conseil de développement

**RODRIGUE** René

Membre du Conseil de développement

**SANTELLI** Emmanuelle

Membre du Conseil de développement

**VANKOTE** Régis

Citoyen

**VIAL** Pierre

Membre du Conseil de développement

**VIVANCOS** Gilles

Membre du Conseil de développement

**VOITURIER** Luc

Citoyen

**WELKER** Jacques

Membre du Conseil de développement

**YOUSOUFIAN** Raphaël

Métropole de Lyon / Direction de la Planification et des Politiques d'Agglomération

## INTERVENANTS

**GODINOT** Sylvain, Agence Locale de

l'Energie (ALE)

**ROLLAND** Françoise, Maison de

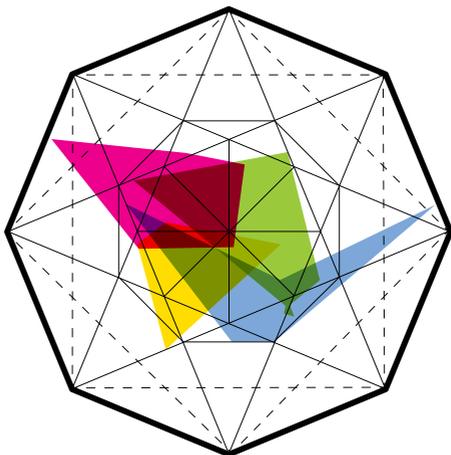
l'Emploi et de la formation de Lyon

**STORTI** Gilbert, Confédération de

l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment (CAPEB)

Merci à tous pour votre participation !

# LE GRAND RDV DE LA MÉTROPOLE



## Contacts

### PAR MAIL

[conseildedeveloppement@grandlyon.com](mailto:conseildedeveloppement@grandlyon.com)

### LE SITE DU GRAND RENDEZ-VOUS

[www.legrandrendezvous.millenaire3.com](http://www.legrandrendezvous.millenaire3.com)

### LE SITE DU CONSEIL DE DÉV

[www.cdd.millenaire3.com](http://www.cdd.millenaire3.com)

Une démarche accompagnée par  
**le Service Participation et  
Implications Citoyennes**

Direction de la Prospective  
et du Dialogue Public

**Métropole de Lyon**